Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20120621-2012-06-21\_010-DE

Date de télétransmission : 22/06/2012 Date de réception préfecture : 22/06/2012

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 juin 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme KOENDERS et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 14 juin 2012 Publié le 22 juin 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82 Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82 Nombre de procurations : 17

### Membres présents :

Memores presents:				
M. François REBSAMEN	M. Dominique GRIMPRET	M. Franck MELOTTE		
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT		
M. Jean ESMONIN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Roland PONSAA		
M. Gilbert MENUT	M. André GERVAIS	M. Michel ROTGER		
Mme Colette POPARD	M. Alain MILLOT	Mme Christine MASSU		
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET		
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET		
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Claude DARCIAUX		
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY		
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL	M. Jean-Philippe SCHMITT		
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD		
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE		
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Gilles MATHEY		
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD		
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE		
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT		
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM		
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE		
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY		
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD		
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CAMBILLARD.		

	Membres absents :	
M. Jean-François GONDELLIER	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH	
Mme Stéphanie MODDE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET	
M. Philippe BELLEVILLE	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. François DESEILLE	
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohammed IZIMER	
	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Colette POPARD	
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Alain MILLOT	
	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Hélène ROY	
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI	
	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Jean-Yves PIAN	
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR	
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER	
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU	
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL	
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Mohammed IZIMER	
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER	
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT	

GD2012-06-21\_010 N°10 - 1/2

M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.

# OBJET: ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES Prise de participation de la commune de Corcelles-les-Monts au capital de la SPLAAD

La société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (SPLAAD), créée en juillet 2009, est l'outil fondamental d'aménagement pour les commanditaires publics locaux. La collectivité de tutelle est le Grand Dijon, actionnaire principal. Elle compte à ce jour 13 actionnaires, le Grand Dijon et 12 communes de l'agglomération dijonnaise. Elle est néanmoins ouverte à d'autres collectivités.

La répartition du capital est la suivante :

Collectivité actionnaire	Nb actions de 1 000 €	Valeur en €	% détenu
Le Grand Dijon	315	315 000 €	67,74%
Commune de Dijon	50	50 000 €	10,75%
Commune de Chenôve	50	50 000 €	10,75%
Commune de Fénay	5	5 000 €	1,075%
Commune de Fontaine-lès-Dijon	5	5 000 €	1,075%
Commune de Marsannay-la-Côte	5	5 000 €	1,075%
Commune de Quetigny	5	5 000 €	1,075%
Commune de Sennecey-lès-Dijon	5	5 000 €	1,075%
Commune de Talant	5	5 000 €	1,075%
Commune d'Ouges	5	5 000 €	1,075%
Commune de Longvic	5	5 000 €	1,075%
Commune de Plombières-lès-Dijon	5	5 000 €	1,075%
Commune de Neuilly-lès-Dijon	5	5 000 €	1,075%
total	465	465 000,00 €	100%

Compte tenu de ses projets en cours et de son adhésion au Grand Dijon au premier janvier 2013, la commune de Corcelles-les-Monts a émis son souhait, lors de sa séance du 13 mars dernier, d'acquérir cinq actions de la SPLAAD d'une valeur nominale de 1 000 €, par cession d'actions du Grand Dijon.

# LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE:

- de permettre la prise de participation de la commune de Corcelles-les-Monts au capital de la SPLAAD, par cessions d'actions du Grand Dijon, soient 5 actions de 1 000 €.
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

GD2012-06-21 010 N°10 - 2/2